

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Assemblée générale annuelle des parents

Procès-verbal
Le 18 septembre 2023

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 19h40. Nous comptons 57 parents présents au moment de l'ouverture de l'assemblée.

M. Rochefort souhaite la bienvenue à tous les parents. M. Rochefort est à sa 2^e année à l'école Ahuntsic.

Écouter avec le cœur, c'est son leitmotiv de cette année scolaire. Il nous souhaite être dans l'écoute et dans l'accueil, de travailler ensemble. Il veut agir avec respect, sincérité et transparence. Comme direction d'école, il y a parfois certains sujets qui ne peuvent être partagés avec les parents. Cependant, M. Rochefort souhaite conserver ce sentiment de confiance avec les parents.

Chaque occasion qui se présente en est une d'apprentissage, de développement. Parfois, les parents peuvent se sentir gênés d'aborder des sujets avec la direction d'école. Il ne faut pas s'arrêter. Le meilleur moyen est de lui envoyer un courriel pour prendre rendez-vous. M. Rochefort est là pour les enfants, pour l'équipe-école et les parents.

«J'ai choisi d'être prof parce que j'aime les enfants, j'ai choisi d'être direction d'école parce que j'aime ceux qui aiment les enfants.»

Monsieur Rochefort en profite pour faire un bref suivi des travaux au pavillon principal :

- La phase 1 est complétée ou presque, la démolition est complétée.
- La phase 2, la mise en chantier, est en préparation.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Marie-Claude Lamarche est désignée secrétaire d'assemblée.

3. Mot du président du conseil d'établissement 2022-2023, M. Thu-Nhon Luu

M. Luu, président du CÉ 2022-2023, prend quelques instants pour s'adresser à tous les parents. Il est papa de Henri, 4^e année. Au CÉ depuis 7 ans, il est fier de participer à la vie de l'école.

M. Luu présente aux parents les possibilités de participation pour les parents au sein de l'école : participation à un comité (OPP, CÉ), bénévole à la bibliothèque, participant à la fondation.

Le CÉ est une instance décisionnelle formée de parents et de membres du personnel de l'école. Le CÉ a plusieurs mandats pour le fonctionnement de l'école. Pour chacun des dossiers, le CÉ a des mandats d'adoption ou d'approbation.

Bilan 2022-2023 :

M. Luu renomme les membres du CÉ. Le CÉ a, entre autres, adopté le budget de l'école pour l'année. Le CÉ a également suivi les travaux liés à la délocalisation, le plan d'engagement vers la réussite du CSSDM, a rencontré Mme Nathalie Goulet, conseillère municipale, au sujet de la sécurité aux abords des écoles.

Pour l'année scolaire 2023-2024, trois sièges sont vacants, tous pour des mandats de 2 ans. M. Luu explicite les rôles et responsabilités d'un membre du CÉ.

4. Fondation de l'école Ahuntsic

a. Bilan 2022-2023

Stéphanie Dubuc nous présente le bilan de la Fondation pour la dernière année scolaire.

La mission de la Fondation est de financer différents projets pédagogiques, d'achat d'équipement dans le cadre du projet éducatif, de soutenir des projets visant le mieux-être des élèves et leur développement, aider les familles à faible revenu pour l'achat de matériel scolaire ou la participation aux activités de l'école.

Mme Dubuc présente les états financiers de la dernière année. Plusieurs projets ont été financés, dont la sortie de tous les élèves à GUÊPE. L'avoir net aux livres en date du 31 juillet 2023 est de 16688,43\$

Sami Tannoury propose l'adoption des états financiers de la Fondation, Éric Sigouin appuie cette proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Perspectives 2023-2024

La plupart des campagnes seront reconduites : campagne de dons, souper spaghetti, journée bonbons, souper spaghetti, etc.

Les projets à financer sont en collaboration avec l'OPP, comme le déjeuner de Noël, la fête de graduation.

Si des parents ou des membres du personnel de l'école ont des projets à proposer, ils sont invités à le faire en écrivant à la Fondation. M. Rochefort peut servir d'intermédiaire au besoin.

Il est proposé par Mustapha El-Jahouar et appuyé par Émilie Vandal-Piché que les perspectives soient celles présentées par Mme Dubuc. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. OPP (Organisme de participation des parents)

Marie-Josée Lessard, représentante de l'OPP, prend la parole. Elle nous parle de la nouveauté cette année : la fête de la rentrée organisée le vendredi 22 septembre prochain dans la cour d'école.

La mission de l'OPP est la collaboration des parents au projet éducatif de l'école, en réalisant des projets en collaboration avec la direction, le personnel, le CÉ.

Activités 2022-2023 :

De multiples activités parascolaires, des midis sportifs et inter-école, le déjeuner de Noël, le marché de l'amour, la cabane à sucre, la classe verte, le concours pour l'identification des équipes sportives de l'école, la kermesse de fin d'année.

Cette année, la bibliothèque de l'Annexe aura besoin d'amour. Des dates de corvées sont proposées : 26 septembre, 10 octobre et 18 octobre. Lors de ces soirées, de 18h30 à 21h30, les parents sont invités à venir couvrir des livres et les réparer. Les parents intéressés sont priés de se présenter directement à l'Annexe.

Si des parents souhaitent être bénévoles pour d'autres activités ou pour en proposer, il est possible de rejoindre l'OPP par courriel au oppahuntsic@gmail.com

Il sera possible de se procurer des articles aux couleurs de l'école sous peu, l'information sera envoyée par courriel.

6. Pédibus

Eléonore Cazalais, maman de l'école, présente le pédibus. Il s'agit d'un transport collectif pédestre. Le point de départ est à 7h48, du stationnement de l'église St-Jude et vers le pavillon principal.

Chaque matin, deux parents marchent et accompagnent les enfants jusqu'à l'école (Hubert-Reeves et Julie-Payette). Pour participer, chaque parent doit s'engager à marcher un matin par semaine (minimum) pour accompagner les enfants.

Les parents intéressés peuvent écrire directement à Mme Cazalais au eleonore.cazalais@gmail.com

7. Élection du CÉ 2023-2024

a. Mises en candidature (3 postes disponibles pour des mandats de 2 ans)

Plusieurs candidats présentent leur candidature :

- Étienne Lamontagne
- Sami Tannoury
- Marie-Claude Lamarche

b. Élections

Les trois candidats sont élus par acclamation.

8. Résultats de l'élection

Pas de dévoilement, tous les candidats sont élus par acclamation.

9. Nomination du délégué et du substitut au comité de parents du CSSDM

Étienne Lamontagne est désigné par l'assemblée comme parent représentant l'école Ahuntsic.

10. Fermeture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h23. Proposé par Thu-Nhon Luu et Marie-Claude Lamarche.



Marie-Claude Lamarche

Secrétaire d'assemblée